



■ *Bienvenue*

INTERM'AIDE 24
8 place Yvon Delbos-BP 42 24120 TERRASSON
Tél.: 05.53.50.87.36 / Fax: 05.53.51.84.30
SIRET : 202 744 541 000 04 / ADE : 79207

LE SIEGE DE L'ASSOCIATION DEMENAGE AU 01/11/2020 au 10, rue Alfred de Vigny à Terrasson

Interm'Aide est un Groupement Economique Solidaire, composé de deux entités, réunies autour de l'insertion par l'activité économique.
Interm'Aide peut donc répondre à tous vos besoins

Vos Besoins

Besoin de personnel uniquement



- **Mise à disposition de personnel** Pour tester les personnes en vue d'un recrutement, palier à un surcroît de travail, à des commandes urgentes, remplacer des personnes pendant les congés annuels ou maladie...
C'est Interm'Aide 24, association intermédiaire qui reste l'employeur.

La personne mise à disposition chez vous est sous contrat de travail.

Interm'Aide 24 EST l'employeur et se charge de toute la partie administrative, des déclarations et de la rémunération de la personne mise à disposition. Vous signerez un contrat de mise à disposition et aurez une facture mensuelle à régler.

Besoin d'un service tout compris

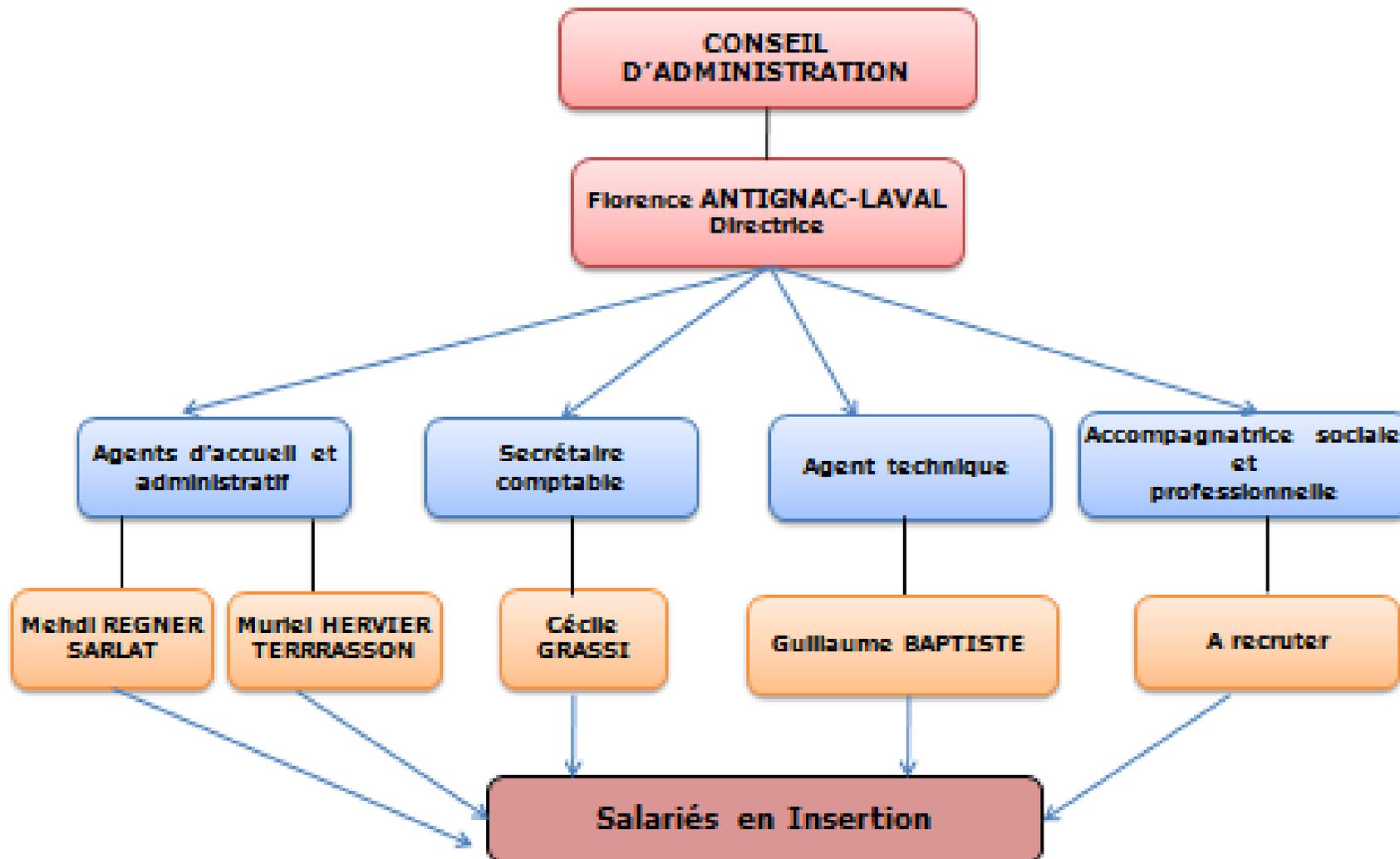
Interm'Aide Services

- **Prestation de service : Service tout compris, pour entretenir vos locaux en intérieur (déménagements, nettoyage, petits travaux de bricolage et rénovation...) et extérieur (gardiennage, entretien et nettoyage des espaces verts, nettoyage des véhicules, dégagement d'encombrants...)**

C'est Interm'Aide Services, association de prestation de services qui intervient.

Le personnel en insertion qui réalisera la prestation est mis à disposition d'Interm'Aide Services. Vous aurez un devis d'intervention et une facture à régler.

INTERM'AIDE 24 - ORGANIGRAMME 2020



Présentation de l'Association Intermédiaire

Interm'Aide 24 est une association intermédiaire sous le statut d'une structure associative loi 1901 à but non lucratif. Elle a été créée en 1992.

Une Association Intermédiaire est un outil d'accompagnement vers un emploi durable pour des personnes en recherche d'emploi au moyen de mise à disposition auprès des particuliers, d'associations, de collectivités locales, d'entreprises... pour tous types de travaux.

Ces personnes ont le statut de salarié de l'Association Intermédiaire, disposent d'un contrat de travail (dit CDD d'usage) et reçoivent un bulletin de salaire portant sur le nombre d'heures réalisées. L'utilisateur a juste une facture à régler.

Les personnes accompagnées par les A.I. sont encadrées par un personnel qualifié. Elles bénéficient d'un suivi social et d'un encadrement professionnel.

Interm'Aide 24 ne se substitue pas aux différents services existants, mais s'inscrit intégralement dans le réseau (ensemble des professionnels intervenant dans le champ de l'insertion par l'activité économique) et s'identifie comme acteur de cohésion sociale sur le territoire.

Les tarifs d'une association intermédiaire sont concurrentiels car une association n'a pas vocation à faire des bénéfices, mais est toute entière consacrée à sa mission.

Nos missions

Favoriser et accompagner l'insertion sociale et professionnelle des personnes.

Faire le lien entre les entreprises, les particuliers et les personnes mises à disposition durant toute la mission.

Faciliter l'embauche en orientant les employeurs vers les services compétents.

Territoire D'Interm'Aide 24

DORDOGNE



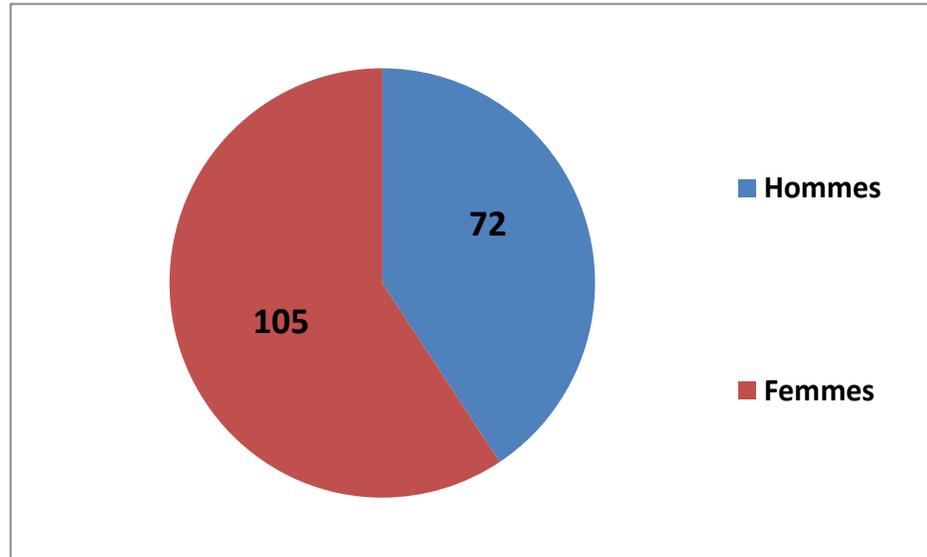
En Dordogne, cantons de :

Périgord Vert Nontronnais /Thiviers /Isle-Loue-Auvezere /Haut Perigord Noir/Vallée de l'Homme/
/Terrasson et Pays de Fenelon /Sarlat-la-Canéda

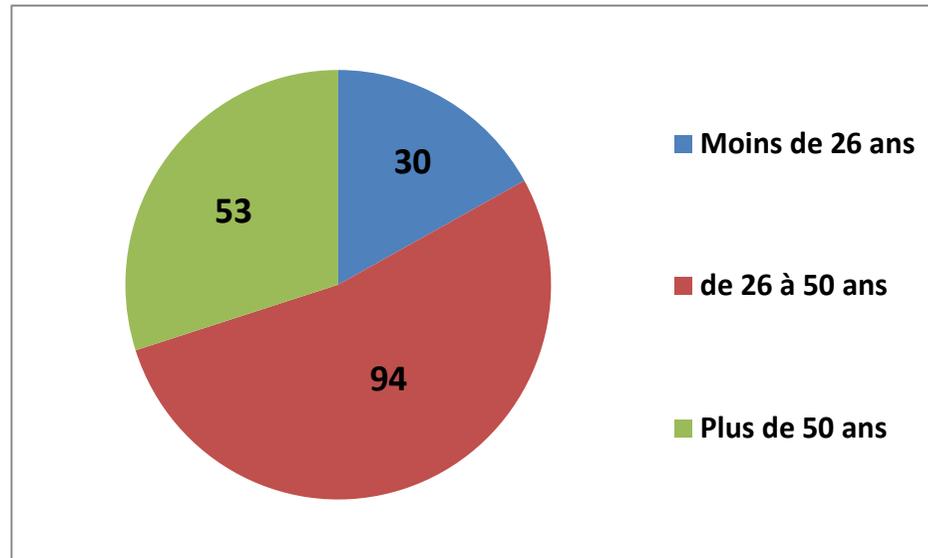
En Corrèze : secteur de Brive et Brive Ouest

Le profil des salariés en insertion 177 salariés en 2019:

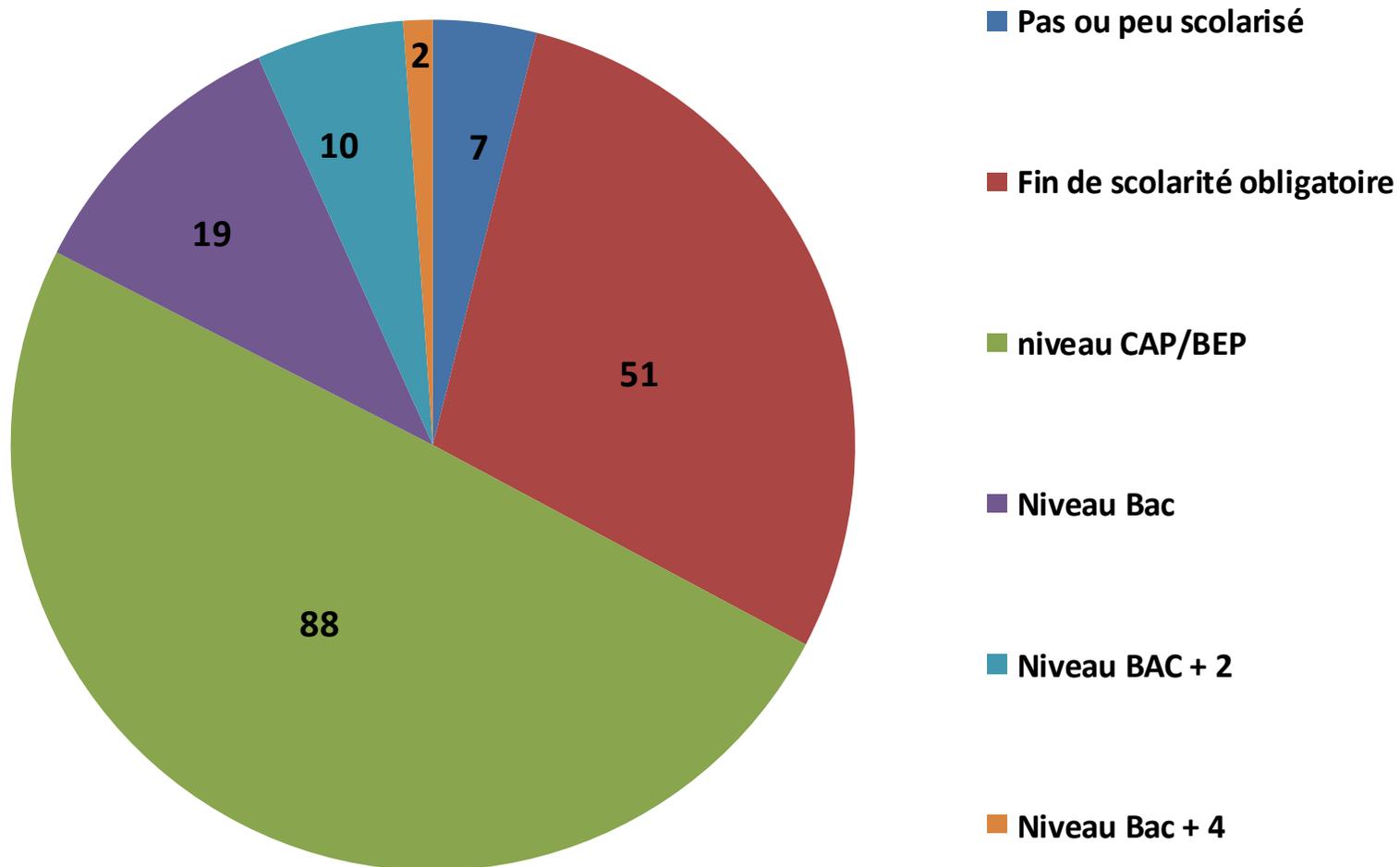
Sexe



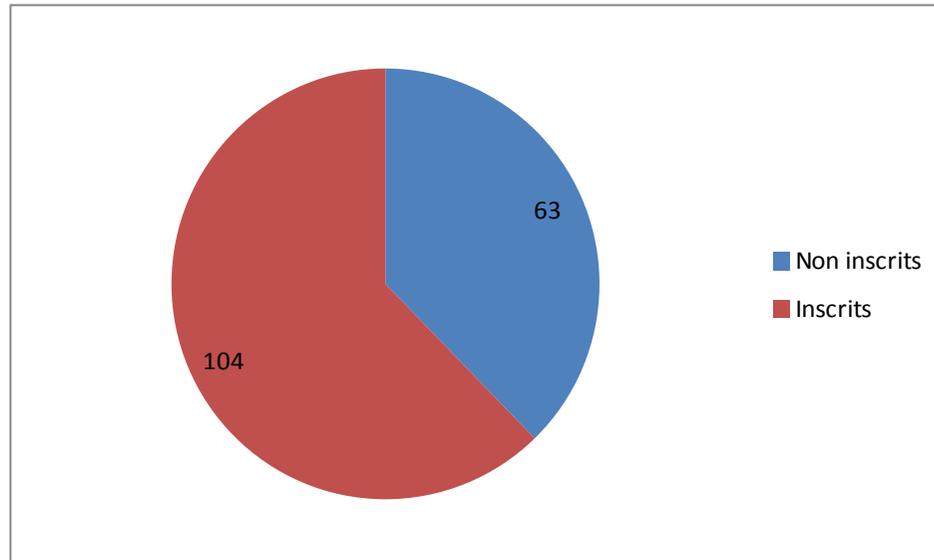
Age :



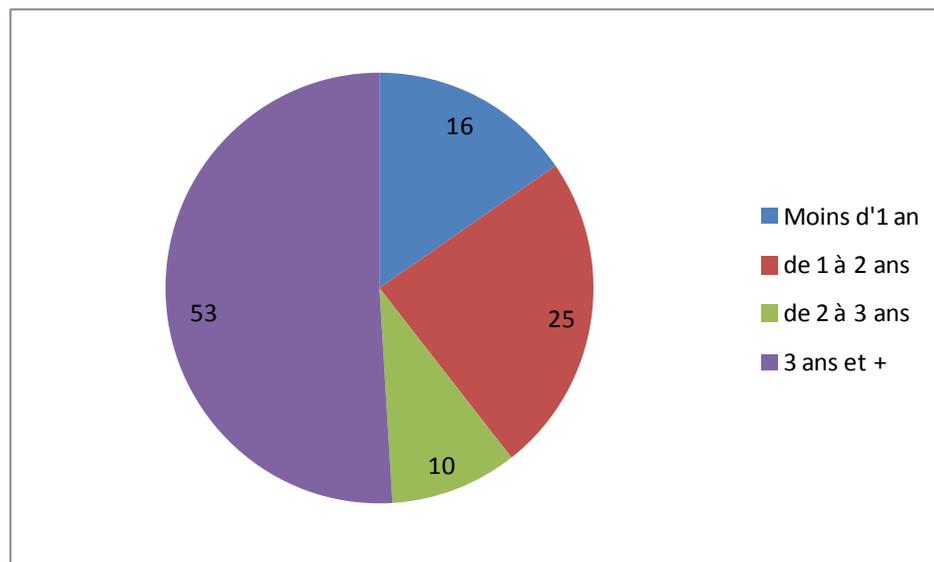
Niveau de formation :



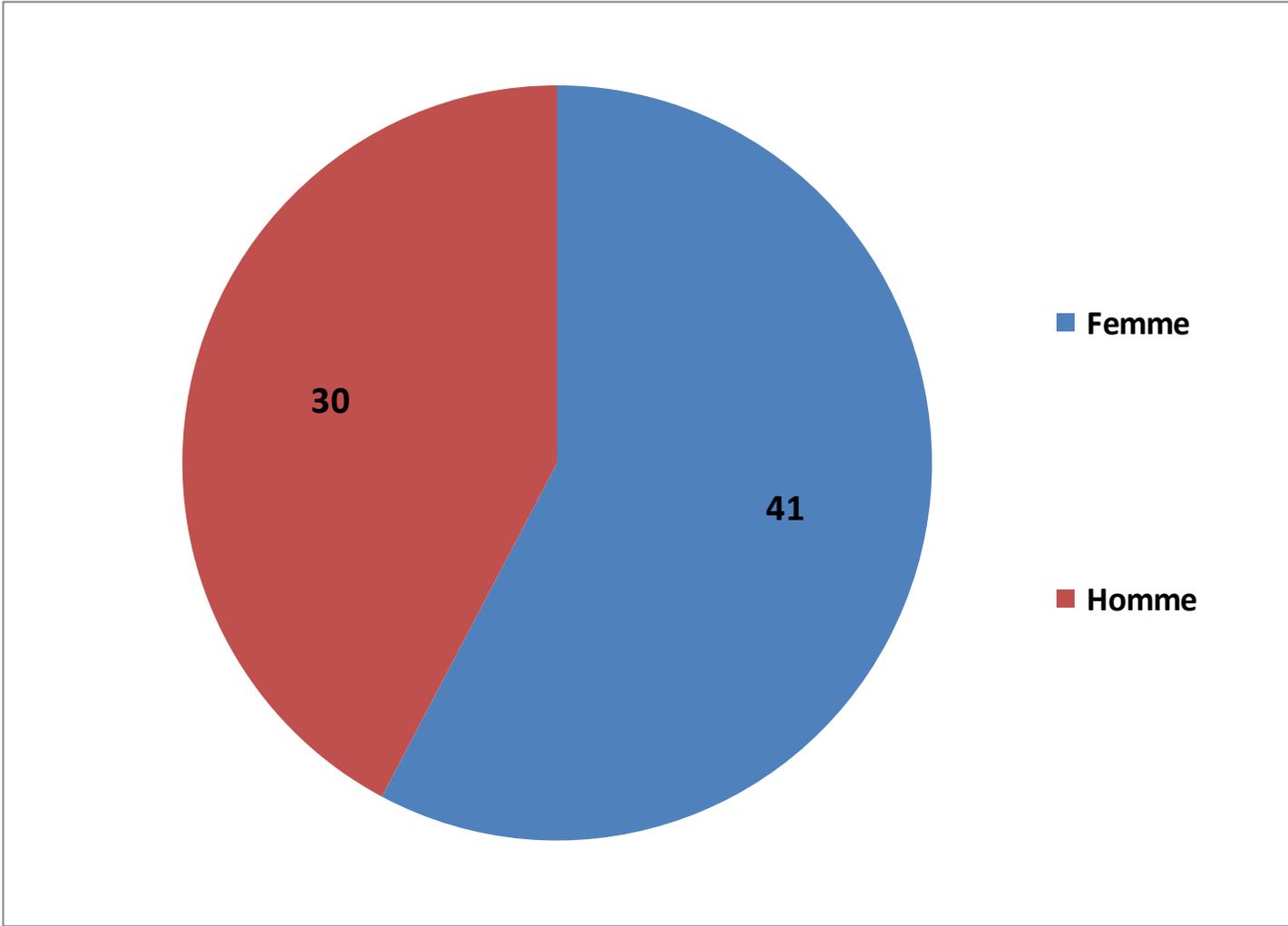
Inscriptions Pôle Emploi



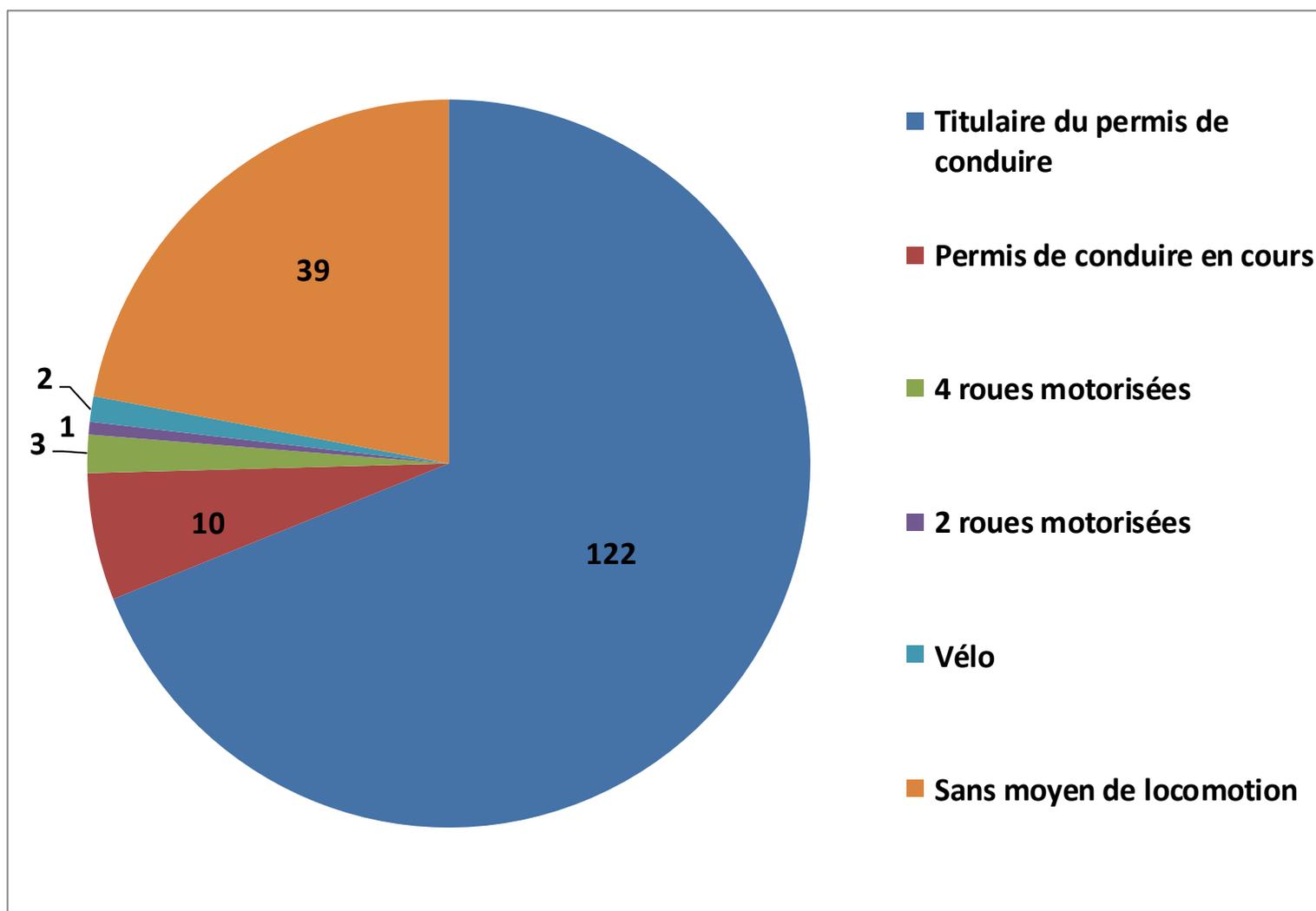
Durée Inscription Pôle Emploi



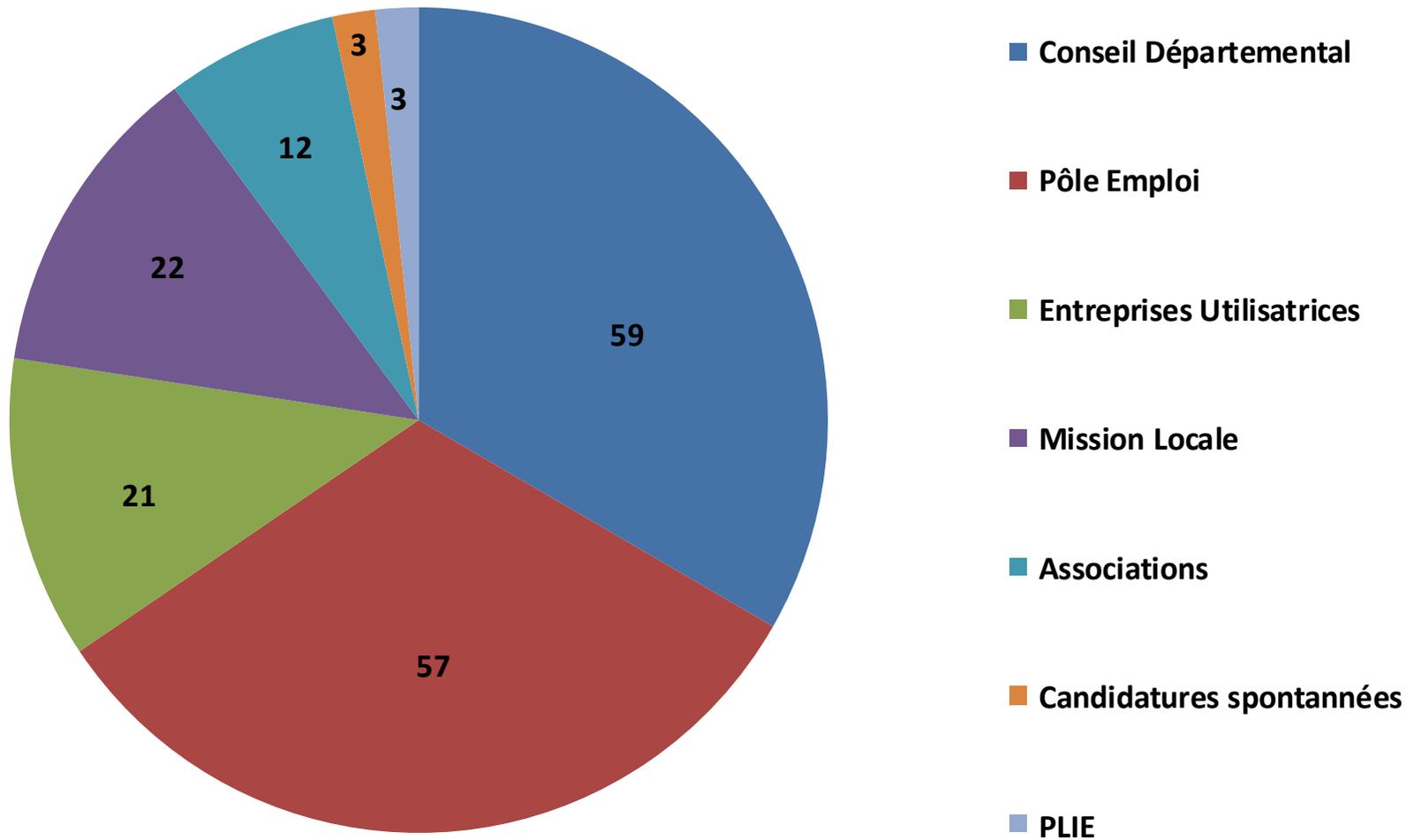
71 BRSA



Mobilité



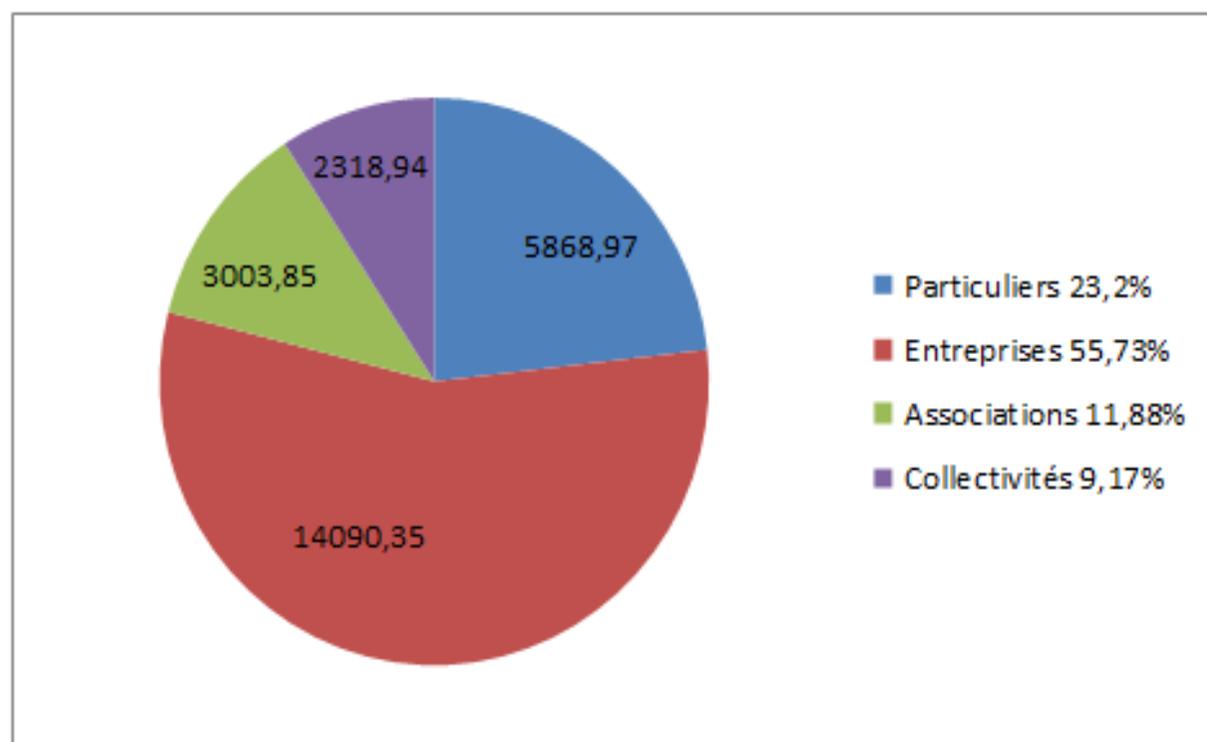
Prescripteurs



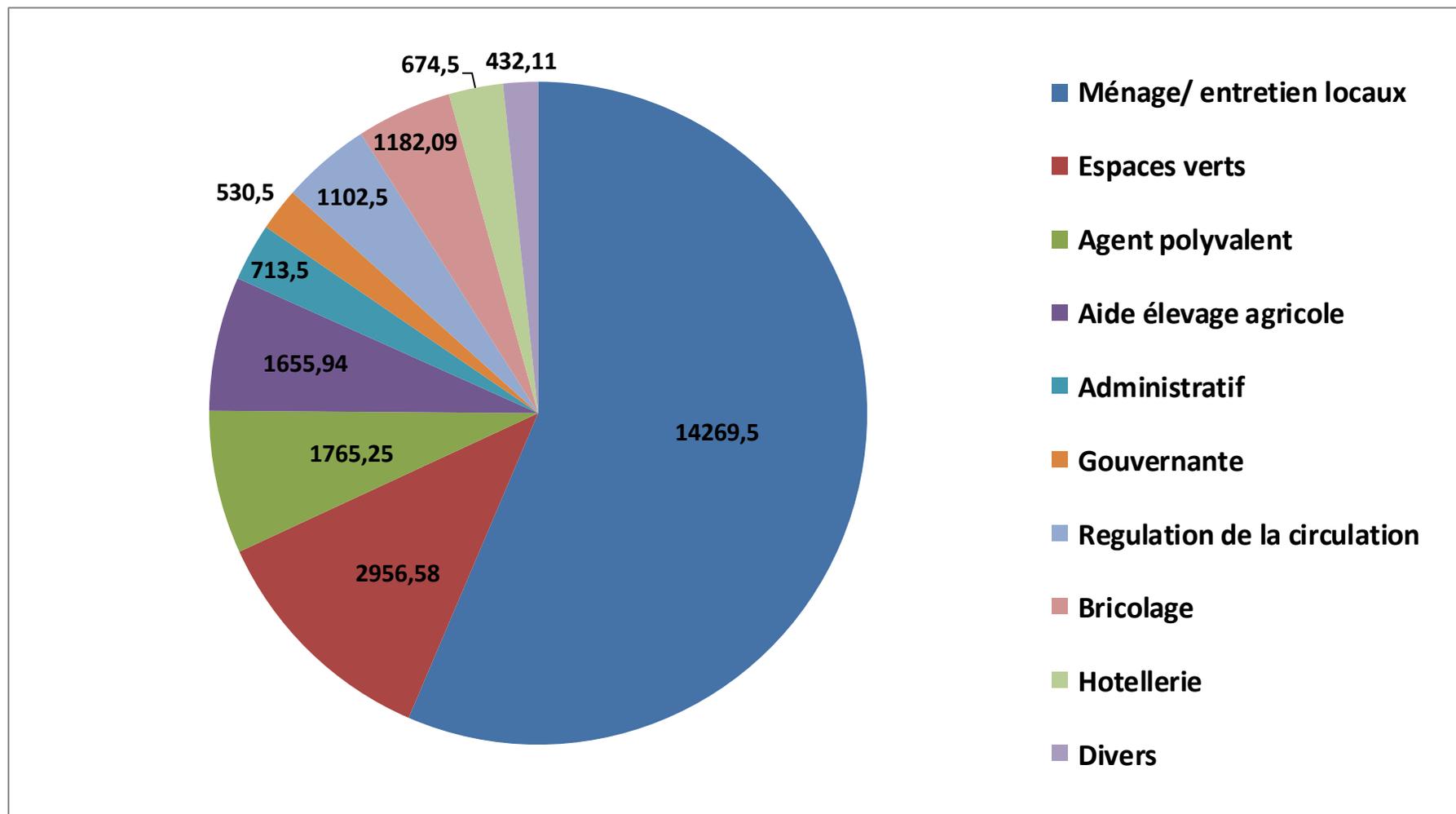
L'activité économique d'Interm'Aide 24

177 actifs pour 2201 contrats
25282,11 heures, soit 15,73 ETP

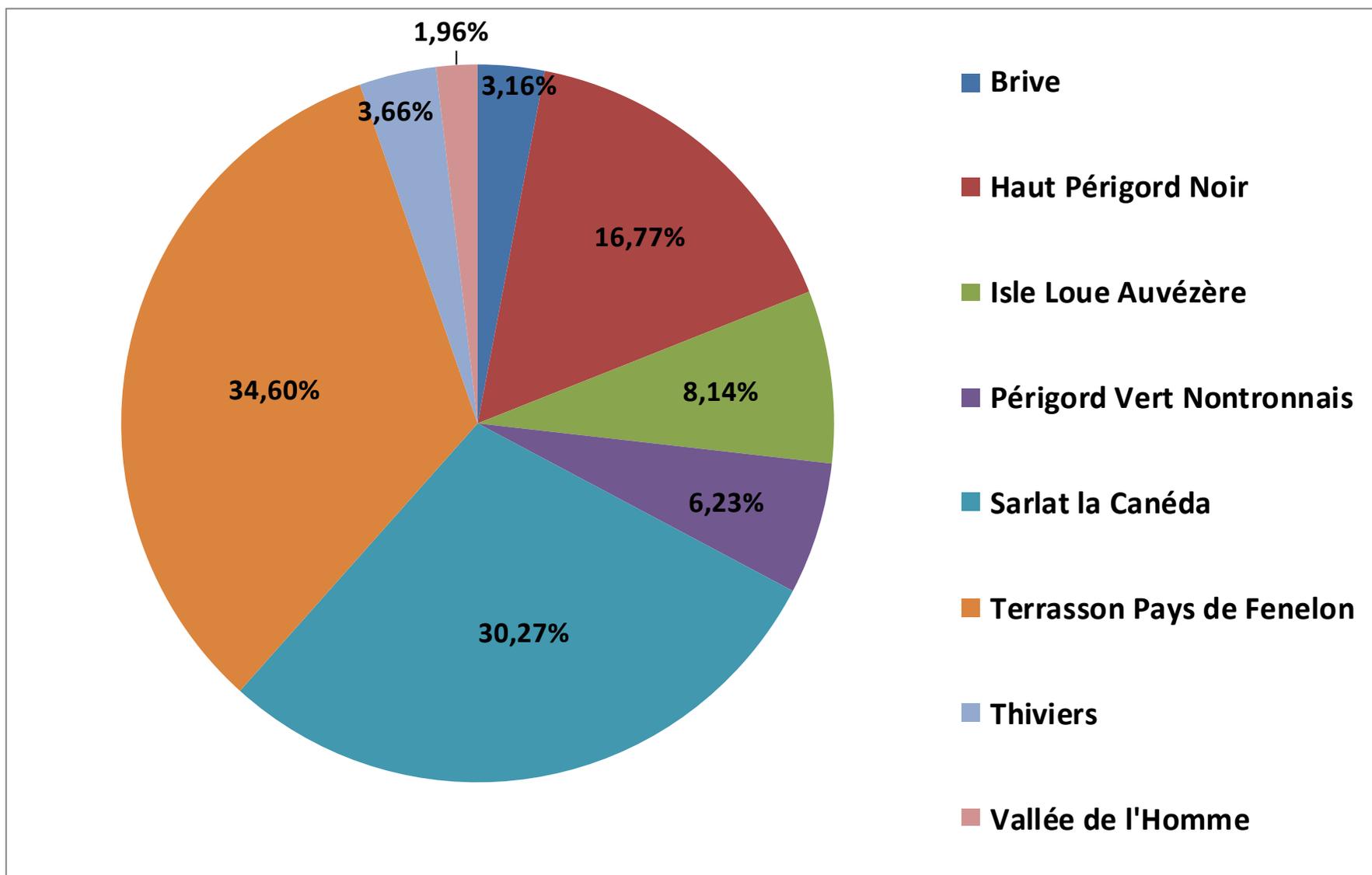
Type de clients en nombre d'heures et %



TYPE DE MISSIONS REALISEES



Répartition géographique des missions en % d'activité :



Comment pouvons-nous collaborer ?

Vous êtes une entreprise :

- **Vous connaissez les personnes que vous souhaitez recruter, mais vous souhaitez les tester avant de vous engager.**
Si elles sont éligibles à l'IAE (insertion par l'activité économique), vous pouvez vous appuyer sur notre dispositif pendant la durée du test.
- **Vous avez du travail à proposer, mais pas à hauteur des 24 heures minimum obligatoires.**
Notre dispositif permet la souplesse dont vous avez besoin, dès 2 heures de travail.
- **Vous avez besoin de main d'œuvre pour un surcroît de travail ponctuel et vous ne savez pas pour combien de temps.**
Nous tenterons de répondre au plus vite à votre demande et vous mettrons à disposition le personnel nécessaire.
- **Vous avez des besoins de main d'œuvre et pouvez programmer votre recrutement à long terme :**
Nous vous proposons de préparer les salariés aux savoirs être et savoirs faire, afin de faciliter votre recrutement et la prise de poste.

Vous êtes un particulier :

- **Vous avez des besoins en entretien (ménage, espaces verts), manutention (désencombrement, déménagement), petit bricolage, ect**
Nous vous mettons à disposition des salariés pour la ou les tâches à exécuter. Nous sommes agréés « Service à la personne », vous pourrez donc bénéficier des crédits d'impôts et déductions fiscales prévues par la loi (nous consulter).

Particulier ou Professionnel :

En faisant appel à Interm'Aide 24, vous permettez à des demandeurs d'emploi de reprendre une activité et d'être accompagnés vers un retour à l'emploi durable.

Vous êtes un professionnel travaillant avec des demandeurs d'emploi :

Vous pouvez nous orienter les personnes avec lesquelles vous travaillez si :

- elles sont en bonne condition physique : les métiers que nous proposons peuvent être pénibles
- elles sont en capacité de se déplacer par leurs propres moyens (compréhension d'un plan, mobilité, ect...)
- elles acceptent un suivi social et professionnel

LES CONTACTS

BUREAU DE TERRASSON :

- ❖ **Directrice** : Mme Florence ANTIGNAC-LAVAL05.53.50.87.36
- ❖ **Secrétaire / Comptable** : Melle Cécile GRASSI05.53.50.87.36
- ❖ **Agent Technique** : M. Guillaume BAPTISTE06 07 44 94 31
- ❖ **Agent d'accueil administratif** : Mme Muriel HERVIER.....05 53 50 87 36

BUREAU DE SARLAT (de 9H à 12H) :

- ❖ **Agent d'accueil administratif** : M. Mehdi REGNER.....05 53 31 56 14/
06 40 12 67 32

